




## Les certifications en langue française proposées par l'Institut français de Chypre

Le *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)* du Conseil de l'Europe est un outil indispensable pour déterminer le **niveau de compétences** d'un apprenant en langue étrangère, en fonction de ses savoir-faire langagiers. Les 6 niveaux de **maîtrise d'une langue étrangère** définis par le CECRL sont :



Afin d'**attester** de son niveau, un apprenant peut passer des **certifications** à l'Institut français de Chypre. Plusieurs options sont proposées : TCF, DELF/DALF ou DFP, toutes **reconnues** à l'international et **calibrées** sur les niveaux du CECRL.

➡ Caractéristiques principales des certifications officielles, **reconnues par le Ministère français de l'Éducation nationale**:

			
<b>délivré par</b>	CIEP (Centre International d'Études Pédagogiques)	CIEP (Centre International d'Études Pédagogiques)	CCIP (Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris – Ile-de-France)
<b>validité</b>	2 ans	à vie	à vie
<b>sessions</b>	tous les mois (selon la demande)	mai/juin	juin et décembre
<b>type de langue</b>	français général	français général	à visée professionnelle

➡ Le TCF – **Test** de connaissance du français positionne les candidats sur l'**un des six niveaux** du *CECRL*. Les questions sont présentées dans un ordre de difficulté progressive **allant du niveau A1 au niveau C2**.

Il est composé de trois épreuves **obligatoires** et de deux épreuves **complémentaires**.

Trois épreuves <u>obligatoires</u>		Deux épreuves <u>complémentaires</u>	
76 questions 1 h 25	<b>Compréhension orale</b> 29 items - 25 minutes	1 h 12	<b>Expression orale</b> 12 minutes
	<b>Maîtrise des structures de la langue</b> 18 items - 15 minutes		<b>Expression écrite</b> 60 minutes
	<b>Compréhension écrite</b> 29 items - 45 minutes		

Les épreuves obligatoires se présentent sous la forme d'un questionnaire à choix multiple comportant 76 questions au total. Les épreuves complémentaires se composent de 3 tâches chacune.

➔ plus d'informations : <http://www.ciep.fr/tcf>

→ Les 6 **diplômes** du DELF/DALF correspondent aux **6 niveaux** du *CECRL* et sont proposés en 3 déclinaisons :

- DELF/DALF Tout public (public d'**adultes**),
- DELF Junior (public d'**adolescents**, scolarisés dans l'enseignement secondaire) et
- DELF Prim (public d'**enfants**, scolarisés dans l'enseignement primaire).

CECRL	A1		A2	B1	B2	C1	C2
DELF/DALF Tout public	DELF A1		DELF A2	DELF B1	DELF B2	DALF C1	DALF C2
DELF Junior	A1		A2	B1	B2		
DELF Prim	A1.1	A1	A2				

Pour chaque niveau, l'examen évalue les 4 compétences langagières : compréhension orale et écrite, production orale et écrite.

→ plus d'informations : <http://www.ciep.fr/delf-dalf>

→ Les **Diplômes** de français professionnel (DFP) s'adressent aux étudiants ou professionnels qui travaillent ou seront appelés à communiquer en français dans un contexte professionnel et qui souhaitent valider leurs acquis par un diplôme.

Les DFP sont proposés dans **7 secteurs du monde professionnel** et basés sur les **6 niveaux** du *CECRL* :



## 17 DIPLÔMES DE FRANÇAIS PROFESSIONNEL

	ENTREPRISE	DROIT	SANTE	DIPLOMATIE	SCIENCE	TOURISME	MODE-DESIGN
<b>C2</b>	DFP Affaires						
<b>C1</b>	DFP Affaires						
<b>B2</b>	DFP Affaires DFP Secrétariat	DFP Juridique	DFP Soins infirmiers DFP Médical			DFP Tourisme et hôtellerie, option « guide »	
<b>B1</b>	DFP B1 DFP Secrétariat			DFP Diplomatie	DFP Scientifique et technique	DFP Tourisme et hôtellerie	
<b>A2</b>	DFP A2				DFP Scientifique et technique	DFP hôtellerie et restauration	DFP Mode

Centre de langue française  
Quand le français est une force



→ plus d'informations : <http://www.centredelanguefrancaise.paris/tests-diplomes/diplomes-francais-professionnel-dfp/>

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter !

Bureau des examens : 22 45 93 36 / [examen@ifchypre.org](mailto:examen@ifchypre.org)